

Le 21 décembre 2011

Province de Québec  
Municipalité de St-Côme-Linière  
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, mercredi, le 21 décembre 2011, à 19 h 30.

Sont présents:

Le maire, M. Yvon Paquet;

Les conseillers et la conseillère suivants : M. Urgel Bergeron, M. Marcel Loignon, Mme Bianca Perreault, M. Carl Maras, M. Louis-André Poulin et M. Alain Dumas;

Le secrétaire-trésorier, M. Yvan Bélanger.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Yvon Paquet.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

11-12-365 Il est proposé par M. Louis-André Poulin, secondé par M. Carl Maras et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux
  - Assemblée régulière du 5 décembre 2011
- 5- Adoption de règlement
  - Règlement no 234-2011 modifiant le règlement no 176-08 concernant la rémunération des élus de la municipalité
- 6- Affaires nouvelles
  - 6.1 Cession partie des lots 9A, 10A et 11A, rang chemin Kennebec, section A
  - 6.2 Transfert budgétaire
  - 6.3 20<sup>e</sup> Rue A – Lot no 4 502 497 – Cession
  - 6.4 20<sup>e</sup> Avenue projetée – Lot no 4 779 507 – Cession
  - 6.5 Cession – Lot no 4 063 919 – 130, rue du Parc Industriel
  - 6.6 O.T.J. – M. Donald Poulin
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

## **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 11-12-366 Il est proposé par M. Marcel Loignon, secondé par M. Urgel Bergeron et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2011, tel que présenté.

## **ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 234-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 176-08 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ**

- 11-12-367 Attendu qu'un avis de motion pour le règlement no 234-2011 a été donné à la séance du 30 novembre 2011, avec publication d'un avis faisant état des modifications publié le 1<sup>er</sup> décembre 2011;

Il est proposé par M. Urgel Bergeron, secondé par M. Louis-André Poulin et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 234-2011 modifiant le règlement no 176-08 concernant la rémunération des élus de la municipalité.

### **Règlement no 234-2011 modifiant le règlement no 176-08 concernant la rémunération des élus municipaux**

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière est régie par la Loi sur le traitement des élus municipaux ;

Attendu que le conseiller, M. Urgel Bergeron, donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement no 176-08 concernant la rémunération des élus municipaux ;

#### **ARTICLE 1-**

Le présent règlement porte le titre de «Règlement no 234-2011 modifiant le règlement no 176-08 concernant la rémunération des élus municipaux».

#### **ARTICLE 2-**

En cas d'absence du maire de plus de 30 jours, la rémunération du pro-maire sera ajustée afin de représenter les 2/3 de la rémunération et allocation de dépenses autorisées au maire.

#### **ARTICLE 3-**

La rémunération et l'allocation de dépenses seront rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### ARTICLE 4-

Le présent règlement sera adopté après la publication d'un avis d'au moins 21 jours avant la séance où est prévue l'adoption du règlement au cours d'une séance régulière du conseil.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

#### **CESSION PARTIE DES LOTS 9A, 10A ET 11A, RANG CHEMIN KENNEBEC SECTION A**

- 11-12-368 Il est proposé par M. Urgel Bergeron, secondé par M. Marcel Loignon et résolu unanimement que l'on autorise le maire, M. Yvon Paquet, et le secrétaire-trésorier / directeur général, M. Yvan Bélanger, à signer un contrat de cession de parcelles de terrain, propriété de Ferme Robert Paquet et Rodrigue enr., M. Marie-Louis Gilbert, M. Denis Gilbert et M. Alain Gilbert, sur les lots 9A, 10A, et 11A, rang chemin Kennebec section A, canton Jersey, tel que plus amplement décrite sur le plan de M. Richard Poulin, arpenteur, no de dossier 3115, minute 12391 et préparé par Me Paul Poirier, notaire.

#### **TRANSFERT BUDGÉTAIRE**

- 11-12-369 Attendu que les crédits ne sont plus disponibles dans ce poste budgétaire et qu'il y a lieu de renflouer ce poste pour assumer certaines dépenses;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Louis-André Poulin et résolu unanimement que l'on fasse le transfert budgétaire dans le poste suivant, à approprier du poste budgétaire «surplus accumulé» 59-110-10.

PRECO 20<sup>e</sup> Rue A et 10<sup>e</sup> Rue Ouest  
03-310-00-041

± 40 000 \$

#### **20<sup>E</sup> RUE A – LOT NO 4 502 497 – CESSION**

- 11-12-370 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Carl Maras et résolu unanimement que l'on autorise le maire, M. Yvon Paquet, et le secrétaire-trésorier / directeur général, M. Yvan Bélanger, à signer le contrat de cession à titre gratuit du lot no 4 502 497, cadastre du Québec, étant un prolongement de la 20<sup>e</sup> Rue A, propriété de M. Serge Bélanger et M. Donald Paquet, tel que plus amplement décrite sur le plan

de Mme Marie-Andrée Gallant, arpenteur, no de dossier , minute  
, ledit contrat étant préparé par Me Paul Poirier, notaire.

### **20<sup>E</sup> AVENUE PROJETÉE – LOT NO 4 779 507 – CESSION**

- 11-12-371 Il est proposé par M. Louis-André Poulin, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on autorise le maire, M. Yvon Paquet, et le secrétaire-trésorier / directeur général, M. Yvan Bélanger, à signer le contrat de cession à titre gratuit d'une parcelle du lot no 4 779 507, parcelle de terrain de 15.24 m X 188.24 m, superficie de 2 867.8 m<sup>2</sup>, avenue projetée, autrefois désignée 43A partie, propriété de M. Serge Bélanger et M. Donald Paquet, telle que plus amplement décrite dans le plan de M. Richard Poulin, arpenteur, dossier no 782, minute 2368, daté du 4 octobre 1989, ledit contrat étant préparé par Me Paul Poirier, notaire.

### **CESSION – LOT NO 4 063 919 – 130, RUE DU PARC INDUSTRIEL**

- 11-12-372 Il est proposé par M. Louis-André Poulin, secondé par M. Carl Maras et résolu unanimement que l'on autorise le maire, M. Yvon Paquet, et le secrétaire-trésorier / directeur général, M. Yvan Bélanger, à signer un contrat de vente avec Entreposage TRL pour un terrain de 4 969 m<sup>2</sup>, no de lot 4 063 919, cadastre du Québec, au montant de 0.25 \$ du pied carré, situé au 130, rue du Parc Industriel, et selon les conditions usuelles d'un terrain situé dans un parc industriel, tel que plus amplement décrites dans le contrat préparé par Me Paul Poirier, notaire.

### **O.T.J. – M. DONALD POULIN**

- 11-12-373 Il est proposé par M. Louis-André Poulin, secondé par M. Carl Maras et résolu unanimement que l'on remercie M. Donald Poulin pour ses 12 années de service à titre de gérant de l'aréna et responsable des loisirs pour l'O.T.J. de St-Côme-Linière. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans son prochain travail.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

- 11-12-374 À 19 h 58, les conseillers M. Urgel Bergeron et Mme Bianca Perreault proposent la levée de la séance. La prochaine séance régulière sera, à 19 h 30, le 9 janvier 2012.